

À propos de la prononciation du latin chanté

Mutien-Omer HOUZIAUX, *Les œuvres musicales en latin chanté. À l'écoute des sonorités gallicanes*. Préface d'Arthur Bodson (Univers musical), Paris, L'Harmattan, 2006, 13.5 x 21.5, 204 p., br. EUR 18, ISBN 2-296-0015-7.

La magnifique étude de Mutien-Omer Houziaux répond d'abord à la question : « Comment prononcer le latin qu'on chante ? » C'est une question pratique. Elle se pose notamment à tous les choristes, paroissiaux, professionnels et amateurs. Je le sais : on me la pose chaque année dans plusieurs chorales.

C'est aussi une question générale. Car est-ce seulement affaire de goût ou aussi de connaissance de la prononciation « correcte » du latin ? À l'expérience, dès que j'ai répondu : « Comme on veut ! », on me demande d'expliquer « la bonne prononciation ». Quelques-uns s'en fichent et croient clore tout débat d'un péremptoire : « De toute façon, il n'y avait pas d'enregistreur du temps des Romains, donc personne ne peut savoir comment ils prononçaient leur langue. » D'autres, plus nombreux, estiment à juste titre que les linguistes et les phonéticiens ne racontent peut-être pas que des fariboles à ce sujet.

Tel est le point de départ de la superbe enquête du Professeur Houziaux, latiniste, romaniste, et musicien (ancien organiste titulaire de la cathédrale de Liège).

En rendant compte de son travail et en discutant ses conclusions, je voudrais m'adresser à deux publics. Les choristes et les linguistes (amateurs ou professionnels).

Il n'y a pas *une* prononciation du latin

Quand mes amis choristes et moi-même avons le temps et que le sujet les intéresse, je commence la discussion par la question suivante : « Qui a parlé le latin ? Où et quand ? » On me répond aussitôt : « Les Romains, évidemment ? » — « Et lors de la chute de l'Empire [romain d'Occident, en 476], on s'est arrêté l'année même de parler latin ? » — « Euh... non, de fait : c'est devenu la langue de l'Église, dans la chrétienté entière jusqu'à nos jours. »

De fait, si le latin populaire parlé dans l'Empire de Rome, en Europe occidentale et en Afrique du nord du Maroc à la Cyrénaïque, a naturellement continué d'évoluer vers les langues romanes (portugais, espagnol, langues d'oc et d'oïl [dont le français et le wallon], italien et roumain), le *latin classique* – écrit, officiel – est resté la langue de l'Église latine. (Dans la partie orientale de

l'Empire, le grec a progressivement repris le dessus, et le latin en a disparu sauf en Roumanie.)

Le latin écrit est d'ailleurs resté, ou devenu, la principale langue écrite dans tous les pays d'Europe aujourd'hui catholique et protestante, jusqu'au XVII^e siècle. C'était la langue de l'administration et des études de l'Église, la langue de la liturgie, mais aussi la langue internationale de la philosophie, *des sciences & des arts* (dont les techniques). La langue de travail de toutes les universités d'Occident. Descartes (1596-1650) a d'abord écrit en latin son *Discours de la méthode* (1637). Jusqu'au XIX^e siècle, en Occident, y compris aux Amériques, tout *honnête homme* apprenait le latin. Et jusqu'au XX^e siècle, tous les clercs de l'Église catholique, qui avaient étudié la théologie en latin, parfois à Rome, conversaient dans cette langue, « universelle » en Occident. Pour devenir moine, puis prêtre et enfin abbé, dans l'abbaye bénédictine de Saint-André-lez-Bruges, en 1927, l'ancien premier ministre chinois Lou Tsien-tsang (1871-1948), dom Pierre-Célestin Lou en religion, dut, à plus de cinquante ans, apprendre le latin. (Cela ne lui parut d'ailleurs nullement insurmontable : outre le chinois et le français, il parlait anglais et russe.)

De l'époque de Cicéron (106-43 av. J.-C.) à nos jours, le latin écrit n'a cessé de présenter, même à l'époque des invasions barbares (du troisième au IX^e siècle) et de la retraite de la civilisation dans les monastères, un visage uni. Pour qui connaît le latin, quels que fussent le lieu et l'époque de son emploi écrit, on le comprend. C'est d'ailleurs une chose amusante à noter dans le livre de Mutien-Omer Houziaux. L'auteur y maintient la tradition qu'on traduit toutes les citations dans une langue autre que celle de l'ouvrage, sauf le latin, censé compris partout par tous.

Mais cela est moins patent pour le latin parlé. La prononciation du latin en Europe a naturellement peu ou prou suivi la prononciation des langues maternelles de ceux qui l'employaient. Surtout dans les pays de langue romane, naturellement. La ressemblance entre les mots en latin, d'une part, et en portugais, en espagnol, en français et surtout en italien, d'autre part, invitaient à les prononcer de la façon qui paraissait à l'usager la plus familière. Ainsi est née, sans que nul ne s'en rendît compte, dès l'époque de Clovis et de manière toujours plus officielle après Charlemagne puis les Capétiens, la prononciation *gallicane* (de la Gaule) du latin, évoquée par le sous-titre du professeur Houziaux.

Pas plus que le français lui-même, la prononciation gallicane n'a pas arrêté de varier dans l'espace et dans le temps, jusqu'à sa disparition, à la Belle Époque (entre 1889 et 1914). Dès lors, la question de la prononciation « correcte » du latin n'a de sens que si on précise à quel endroit et à quelle époque.

Exemples de la prononciation latine à diverses époques

Pour se faire une image sonore de la prononciation latine à Rome au temps de César, puis à Paris aux temps d'Aliénor d'Aquitaine (1122-1204) et de Louis XVI – deux prononciations gallicanes « classiques », celles du « plain chant *grégorien* » et celui du latin gallican « à la française » de Bossuet (1627-1704), Bourdaloue (1632-1704) ou Fénelon (1651-1715) – comparons quelques textes connus :

Arma uirumque cano Troiae qui primus ab oris [...]

(Premier vers de l'*Énéide* de Virgile : « Je chante les batailles et l'homme qui, le premier, des rivages de Troie [...] ».)

La philologie et la phonétique historique restituent ainsi la prononciation d'origine :

Arma ouiroumkoué kano troyaï (troyè) kouï primous ab oris ¹

Les transcriptions grecques confirment que le digraphe *ae* s'était prononcé comme *aïe* ou comme *aïl* en latin ancien, mettons lors de la conquête de la Grèce par Rome (146 av. JC) et de l'établissement de la translittération entre le grec et le latin, mais sans doute dès l'époque de César le peuple la prononçait-il *-ai (è)* comme dans *paraît*.

Autre exemple d'un vers de Virgile, tiré de la *Première Bucolique* celle-ci :

Pascite ut ante boues, pueri ; submittite tauros.

(Vers 45 ; « Paissez comme avant vos bœufs, les enfants ; domptez vos taureaux. »)

Pask'i tou tantté bo-oués, pou-éri ; soubit-tité tâouros ²

Quand saint Thomas d'Aquin (1225-1274) écrit, lui :

Tantum ergo sacramentum ueneremur cernui [...]

« Un si grand sacrement [l'eucharistie], donc, vénérons-le prosternés [...] »

Il prononce presque certainement le latin comme on le prononçait en Toscane et dans Rome en son temps, palatalisations impériales achevées mais, pour le reste, avec une prononciation restée, comme dans l'italien contemporain, proche du latin tardif :

Tanntoum ergo sacramentoum vénérémour tchernou-i

L'italien étant resté, comme le latin tardif, une langue à accent tonique mobile, et cet accent frappant les mêmes syllabes qu'en latin, Thomas l'accentuait

1. En alphabet phonétique international (API), on noterait : [ˈarma wiˈrumkwe kaˈnoː ˈtrojjaɪ kwɪː ˈpriːmus ab ˈoːris]. Je confonds délibérément dans cette notation, par la seule **grasse** typographique, accent *tonal* (musicalité, mélodie, liée à la longueur vocalique qui selon les grammairiens latins eux-mêmes passe pour l'accent ancien du latin et de sa versification d'origine), accent *tonique* (intensité, amplitude) et *scansion* classique. Les choses sont déjà assez compliquées comme cela, n'est-ce pas ? C'est pourquoi dans cette recension qui intéressera peut-être aussi les non phonéticiens, je note le latin dans le texte courant par une approximation de la prononciation avec nos conventions graphiques françaises.

2. API : [ˈpaːskit ut ˈante ˈboweːs ˈpueriː subˈmittite ˈtauroːs]. Comme Houziaux le rappelle opportunément, la monophthongaison d'*au* est plus tardive que celles d'*ae* et d'*oe* dans la prononciation standard du latin. En effet, quelques dialectes d'oïl (dont le francien et le wallon) palataliseront plus tard *causa* en « chose », comme *castellu(m)* en « château » ou « tchestè », ce qui prouve qu'à cette époque *au* était encore une diphtongue [au].

ainsi que je viens de l'indiquer en gras ; c'est étonnamment proche du latin classique :

Tanntoum ergo sacramenntoum ouénéérémour k'ernoui

Le latin prononcé à la gallicane

Par contre, quand saint Thomas enseignait à Paris, il entendait autour de lui chanter son hymne avec l'amorce de l'accent français qu'on appellerait plus tard *gallican* :

Tentons ergot sacra main ton vénéré mur tser nuit

Bossuet chantait cet hymne médiéval de façon plus française encore. Ses voyelles nasales à lui étaient aussi complètement nasalisées que les nôtres aujourd'hui. Le *ts* initial de *cernui* s'était réduit à un simple *s* comme dans « cerneau ». Et naturellement il prononçait à la française la voyelle *u*, comme dans « un mur », pas comme dans « amour », ainsi que les Italiens, les Portugais, les Espagnols et les Roumains, qui avaient là bonnement conservé la prononciation (latine) antique.

Quand ces vers étaient chantés, par les Parisiens du temps de Thomas d'Aquin ou par Bossuet, on pouvait ne pas se soucier de l'accent tonique. Mais dans l'enseignement de la langue comme dans son usage quotidien, comme nous l'avons encore connu à Liège voici une cinquantaine d'années, les gens de langue d'oïl mettaient l'accent tonique en latin sur la même syllabe qu'en français : toujours la dernière :

Tentons ergot sacra main **ton** vénéré **mur** sert nuit

On a du mal aujourd'hui à imaginer, voire à ne pas se représenter comme caricaturale cette prononciation gallicane à son apogée à Paris du XVII^e au XIX^e siècle³. Mais il est hors de doute que le latin était bel et bien prononcé de cette façon dans l'Île de France à l'époque classique. Il a en effet laissé de nombreuses traces dans notre français actuel : on écrit et on prononce aujourd'hui en français « dicton », « toton », « quolibet », « quiproquo », « cancans » (oui, comme dans *French Cancan* !), ... alors que ce sont simplement les mots latins *dictum*, *totum*, *quid pro quod*, *quod libet*, *quamquam*. De même, on fait encore entendre à la gallicane *rictus*, *foetus*⁴ [fetyts], *cubitus*, *femur*, *minus habens* 'moins-ayant' comme « mi-nu sabince ». Ne prononce-t-on pas encore « l'angélus » comme le nom du curé Langélusse dans *Le Petit Spirou* ? Il est vrai qu'on prononce aujourd'hui en français *album* ou *aquarium* comme « albomme » et « acouariomme » et non pas comme « albon » et « acarion ». Houziaux a raison d'insister sur le flottement de la prononciation gallicane tant dans l'espace que dans le temps.

3. Si on prononce à la gallicane les deux vers de Virgile cités ci-dessus, on obtient :

Arma vironque canot trop y est qu'y prime eusse abhorris

et

Passy toutante beauvaisse pu-éri sumittité tôrosse.

4. Du reste, la forme classique de *foetus* était *fētus*.

Cependant, on ne chante plus ainsi le latin mais plus ou moins à la latine (ou plus souvent encore à l'italienne) ; on annoncera « l'angélus » mais on chantera *Angelus Domini* comme « **annghé**lousse **domini** » ['angelus 'domini] (ou « **ann**djélousse **domini** » ['anɕelus 'domini]). On y revient : c'est l'objet central du livre d'Houziaux.

Comment donc chanter (et prononcer, en général) le latin aujourd'hui ?

Redisons-le. C'est affaire de choix, donc de goût. Et reste alors sujet à querelles sans queue ni tête. Sans doute est-il anachronique d'insister sur une prononciation « latine classique » (« cicéronienne ») des textes latins médiévaux. Ceux qui les ont écrits les prononçaient eux-mêmes plus ou moins à l'italienne, à la gallicane en France, à l'espagnole en Espagne, etc. Or la grande majorité de nos textes liturgiques en latin sont médiévaux. Beaucoup sont plus récents : renaissants, baroques, classiques, voire romantiques.

On entend de nos jours des enregistrements du grégorien (je pense par exemple au *Graduel d'Aliénor d'Aquitaine*) chanté avec un accent gallican plus proche de celui de Bossuet que du douzième siècle, avec non seulement les *-us* du latin chantés en « *-us* » comme dans « angélus », ce qui se défend, mais aussi avec des voyelles nasales achevées (sans faire entendre la consonne nasale suivante), ce qui est plus douteux, surtout dans une liturgie chantée par des moines venus aussi bien d'Angleterre – où l'Église parlait français, certes... mais déjà avec l'accent anglais de l'époque ! – que des pays basque, flamand, piémontais, vénitien, toscan, allemand, catalan, castillan...

C'est avec les hymnes de la Renaissance et des époques classiques et romantiques que la question des *sonorités gallicanes* prend un... accent aigu, voire polémique sinon nationaliste. Aux époques concernées, surtout à la fin, on voit apparaître des réactions conservatrices chauvines, prétendant défendre une tradition gallicane. À la limite, cela peut se comprendre pour la seule France d'oïl. Ailleurs, cette prononciation loufoque n'a aucun sens.

Mutien-Omer Houziaux, qui visiblement la déteste, la combat avec rage.

Il a évidemment raison quand il s'agit de l'accent tonique, que l'usage gallican fait tomber sur la dernière syllabe non muette comme en français. Non seulement c'est absurde du point de vue de la langue latine, quelle que soit l'époque envisagée, mais cela risque de nuire à l'accentuation musicale des œuvres (et, on y revient ci-dessous, à leur compréhension). Les artistes ont toujours écrit la musique en latin de la bonne façon : en faisant coïncider l'accent de la langue latine avec celui de la mélodie et du rythme. Houziaux n'a aucune peine à le démontrer. Quiconque a chanté en latin du Bach, du Mozart, du Franck ou du Fauré savait qu'il en était ainsi. Mais on est heureux de le voir montré avec précision et compétence par un musicien doublé d'un latiniste averti ⁵.

5. Dans sa note 59, p. 79, à propos de la phonétique, Mutien Houziaux cite aimablement mon ouvrage dérivé du cours de mon maître Philippe Munot (*Une Initiation à la phonétique*, Liège, Céfal). Houziaux est lui-même un phonéticien sûr quand il s'agit de phonation et d'articulation ; c'est un romaniste. Par contre il cite avec candeur le témoignage des grammairiens latins, « phonéticiens » impressionnistes flous et normatifs, qu'il faut interpréter avec des pincettes, notamment lorsqu'ils

La prononciation de la lettre latine *u* en « *u* » comme dans le français « mur », « pur », « Jésus » peut séduire certains. Comme Philippe Herreweghe, j'y suis sensible. Parfois, cela me plaît, parce que cela rend le latin plus proche – et donc l'exclamation *pie Jesu* rendue « pie Jésus » ou « pied Jésus » plus spontanée... ou plus ridicule. Houziaux s'étonne à juste titre que ce *u* français puisse sonner selon les oreilles de ses partisans à la fois « doux » et « pointu » : n'est-ce pas l'un ou l'autre ? Une étudiante tchèque m'a dit en cette année 2006 : « Le français est une langue trop jolie pour avoir un vilain son comme le *u*. » Le tchèque n'a pas de *u*. Mais plusieurs étudiants chinois – le mandarin a un *u* identique au *u* français – m'ont déclaré « la phrase française d'une élégance, d'une pureté et d'une suavité incomparables. » En allemand, « doux » ne se dit-il pas *süß* ? Et en grec ancien γλυκύς, lequel se prononçait « glucus » comme « pupuce » ? Affaire de goût.

Existe-t-il des langues qui conviennent au chant mieux que d'autres ?

Le chant, c'est la voix ; et la voix, les voyelles et les consonnes voisées ou sonores (cf. annexe ci-dessous). Chanter avec seulement des consonnes sonnantes, comme les liquides, les nasales ou les fricatives (mêmes les seules sonores), serait peu audible et certes peu musical. Quand on chante sans paroles – qu'on fredonne – on émet naturellement des *a* et des *è* éventuellement syllabifiés par des liquides *r* ou *l* si on veut être entendu loin, fort et joyeux : *tra-la-la-la-lère* ! Si on veut exhaler sa plainte, on gémit des mélodies en voyelles nasales, voilées, comme revêtues d'un crêpe gris : *Lan-lan-lan-lan...* lents ; ou on évoquera le sanglot par des *ou* ou des *u* plus ou moins sombres ou déchirants : *Oû-ou-ou, û-û-û* ; hululements de hiboux ou de hulottes... En allemand, « hibou » se dit *Uhu*. Quand un chef de chœur veut s'assurer que chaque pupitre possède bien sa note d'entrée, il la fait répéter en [u] ou en [m], c'est-à-dire avec la moins audible des voyelles ou avec une consonne nasale « à bouche fermée » : l'air en vibration s'échappe donc uniquement par le nez. C'est discret ; mais ce n'est pas laid. N'existe-t-il pas des « chœurs à bouche fermée » – un des plus connus se trouve dans le deuxième acte de *Madame Butterfly* de Puccini (1858-1922) – que chacun admire ?

On imagine spontanément que les langues riches en voyelles et pauvres en consonnes, surtout sourdes (la tenue des occlusives sourdes est un silence, cf. annexe) conviennent mieux que les autres pour le chant. De ce point de vue,

parlent de la palatalisation des consonnes : ils n'y ont rien compris. Et beaucoup de romanistes de nos jours ne se sont toujours pas rendu compte que les chuintantes y étaient nécessairement transcrites par les lettres *s* ou *z* (lesquelles n'ont dans nos langues romanes actuelles qu'une valeur sifflante, sauf à la finale en portugais). Comment transcrire *Yêchouah* ('Jésus', prononcé [je'ju.α] en araméen) en grec et en latin ? Ἰησοῦς et *Iesus*, évidemment. (Puisque, à l'instar du castillan et du grec, le latin n'opposait pas les sifflantes et les chuintantes, il y tout lieu de supposer que la prononciation [le son] réel[le] du *s* était à mi-chemin du sifflement et du chuintement.) Et lorsqu'un grammairien latin écrit que dans *iustitia, tertia syllaba sic sonat quasi constet ex tribus litteris t, z et i*, c'est que cela se prononçait [tʃ] ou [tʃj], et non pas [tsi]. Les palatalisations observées dans les langues actuelles passent du reste toutes par un stade d'affrication chuintante (le chuintement avalant le yod). Voir aussi en annexe, « Quelques précisions phonétiques, notamment acoustiques, sur les sons des langues, en particulier du latin et du français ».

beaucoup estiment que les langues romanes du nord de la Méditerranée occidentale sont idéales : italien, provençal, catalan, castillan. Mais ne les qualifie-t-on pas souvent de chantantes *parce que* les Italiens et les Provençaux ont une prosodie expressive, qu'ils adorent chanter et le font souvent et magnifiquement ? Langues de soleil et d'extraversion naturelle... ou illusion culturelle ?

Anglais, Allemands, Tchèques, Polonais, Croates, Serbes, Bulgares et Russes chantent également à merveille. Et nul n'a jamais osé penser, ni en tout cas écrit, que leurs langues, phonétiquement très différentes entre elles comme des langues romanes, ne convenaient pas pour le chant. L'allemand regorge de consonnes et de groupes consonantiques, souvent sourds ou assourdis, qui contribuent simplement à la beauté d'un autre genre de chant.

J'ai entendu des choristes proclamer que l'accent gallican pour le chant latin était affreux parce que le [y] de *sanctus* ou d'*angelus*, prononcés à la française comme dans « suce » ou « susse », et les nasales, étaient « inchantables » : comment dans ce cas fait-on pour chanter en français ? « J'ai descendu dans mon jardin / pour y cueillir du romarin » produit-il vraiment un effet épouvantable ? Ne peut-on arguer au contraire que le [y] et les nasales, en français comme en latin, produisent un effet autre que celui du latin ou de l'allemand, du russe ou du chinois, mais que ce n'est pas nécessairement désagréable ? L'arabe chante le *Coran* avec un goût marqué pour les coups de glotte les plus soutenus ; on les proscriit dans nos chorales européennes. Chez nous, chanter nasillard passe pour vulgaire, non dans beaucoup de civilisations, où la norme est de chanter en nasonnant, comme pour adoucir les angles – et comme font d'ailleurs beaucoup de chanteuses italiennes.

Ce qui est vrai, mais on ne saurait aller plus loin de façon scientifique, c'est que certains sons *paraîtront* à la plupart, au moins dans nos cultures indo-européennes, mieux convenir que d'autres à l'expression de certains sentiments. C'est un peu comme la couleur des voyelles : certains leur en voient, d'autres non ; et ceux qui en voient les voient toutes différemment.

En pratique, quelles recommandation s'imposent pour prononcer le latin ?

C'est à mon sens d'abord une affaire de goût. Il est cependant vrai — et il me semble là que l'argumentation bouillante mais brillante de Mutien-Omer Houziaux est irréfutable — *primo* qu'*ignorer la réalité historique serait stupide* ; et *secundo* que *s'en déclarer esclave au nom de l'authenticité le serait également*.

Dès lors, en pratique, *premièrement*, il me paraît toujours utile de se renseigner sur l'époque de la composition de l'œuvre qu'on chante, et du goût du compositeur en la matière, pour autant qu'on puisse le deviner : il y a prodigieusement peu de témoignages à ce sujet. On l'a dit plus haut : si l'hymne est français et date de l'âge baroque, le prononcer comme Cicéron n'a guère de justification. De même chanter du plain-chant picard, normand ou angevin du XI^e siècle avec un accent parisien gallican du XVIII^e n'est pas historique, moins encore authentique ; et peut faire snob (voire publicitaire : je crains que le professeur Houziaux n'ait raison ici encore).

Ensuite, l'authenticité première à rechercher – et ici encore notre auteur aussi savant qu'artiste le plaide de façon convaincante – est celle de l'effet qu'on estime celui voulu par le compositeur sur les auditeurs. Linguistes et littéraires en savent

un brin à ce sujet. Puisqu'il y a des paroles, c'est-à-dire un texte, un énoncé, un message, il y a un sens. Et c'est d'abord à partir de lui qu'il faut s'orienter. Servir le texte. *Pour ceux qui l'écoutent*. Dans la mesure du possible, on doit s'exprimer et prononcer de façon à être le mieux compris possible par ses auditeurs. S'il faut choisir entre historicité et compréhension, ceci doit passer devant, et par respect pour l'auteur, et par respect des auditeurs. On l'a vu : tous les compositeurs de chants dans la langue d'Auguste et d'Érasme ont tenu compte de l'accent latin antique et médiéval pour écrire leur œuvre, même les Français les plus gallicans ; tous les musiciens et chefs de chœurs aujourd'hui le remarquent et doivent en faire prendre conscience aux choristes. S'il y a lieu, un jour, en France, de ranimer *les sonorités gallicanes* pour une œuvre où cela se justifie, pourquoi pas ?

Mais attention à l'essentiel. Presque tous les publics, même le long de la rive gauche de Paris désormais, se sont habitués à la prononciation qu'on a appelée, selon les époques et les choix artistiques (sinon idéologiques), *italienne, romaine, ecclésiastique, cléricale*, voire *ultramontaine* – « Outre les monts » (alpins) désignant, vus depuis la France républicaine, les États pontificaux, le Vatican, la hiérarchie, les ordres religieux et l'enseignement catholiques. Cette prononciation italienne du latin présente le double avantage d'être « quasi-universelle » dans l'espace et dans le temps, et de n'être la propriété d'aucune doctrine religieuse et politique même si elle est aussi la façon de parler latin de la liturgie catholique, puisqu'elle est en pratique devenue aussi celle de l'enseignement neutre ou officiel⁶ (à quelques détails près, lesquels semblent d'ailleurs dépendre des goûts du professeur plus que de choix du réseau scolaire). Bref, c'est la forme de latin parlé qui sera la mieux comprise et la plus transparente au sens, partout : on pourra chanter de la même manière à Liège, à Paris, à Londres, à Nouillorque, à Singapour et à Flic-en-Flac.

Enfin, facile à discriminer avec l'oreille comme à articuler avec la bouche, la prononciation italienne est partout associée — à tort ou à raison, peu importe — à une langue et à une culture suprêmement musicales et musiciennes.

Un livre à recommander

On aura compris que la recherche de Mutien-Omer Houziaux, et sa présentation ardente, m'apparaissent passionnantes en plus d'être sûres, lumineuses, décapantes, et très souvent amusantes.

Ce livre enthousiaste se lit avec délectation ; et si on n'est pas toujours d'accord avec lui, qu'on se prend soi-même au jeu et qu'on prend feu au contact de sa flamme, c'est qu'il s'agit d'un grand bouquin puisqu'il stimule l'appétit d'en savoir plus et de participer au débat.

François-Xavier NÈVE
Laboratoire de Phonétique
Service de Linguistique expérimentale
Université de Liège

6. Il est vrai que divers décrets et plusieurs professeurs défendent la prononciation sans palatisation (*Kikéro, Kaïsar* plutôt que *Tchitchéro, Tchézar*).

Annexe

Quelques précisions phonétiques, notamment acoustiques, sur les sons des langues, en particulier du latin et du français.

Dans sa note 131, p. 170, à propos du timbre des voyelles, Mutien-Omer Houziaux écrit :

Pour faire simple, on peut dire que les sons (ou tons) se caractérisent par la périodicité des ondes vibratoires que produisent les cordes vocales (les « fondamentales ») et qui, en s'enrichissant des « harmoniques » grâce aux cavités du canal vocal (les résonateurs), déterminent le timbre de chaque son. Quant aux bruits, ce sont des phénomènes aperiodiques dus à une obstruction (totale ou partielle) de l'air lors de la phonation. Les voyelles sont des phénomènes essentiellement périodiques (donc des tons) ; les consonnes sourdes sont des bruits ; les consonnes sonores sont des combinaisons de sons et de bruits.

Il vaut mieux ne pas parler ici de *tons*. On risque de confondre les *sons* de toutes les langues et les *tons* des seules langues à tons, comme le chinois, le viêt et bien d'autres langues d'Asie et d'Afrique. Les tons sont en effet des *variations mélodiques* (changements de hauteur, c'est-à-dire de fréquence, ou encore de vitesse de vibration) au-dedans d'une même syllabe *pertinentes*, c'est-à-dire susceptibles d'entraîner un changement de sens du mot ou du monème. Cependant, les tons n'ont aucun sens en tant que tels : ainsi est-il arbitraire, en mandarin contemporain, que *mā* signifie 'maman' ou 'essuyer', *má* 'lin' ou 'paralysé', *mǎ* 'cheval' ou 'superposé' et *mà* 'insulter'.

Ni le latin ni aucune langue romane ancienne ou contemporaine ne contiennent de tons.

Un peu d'acoustique

Les « cordes » vocales (les deux « voiles » gauche et droite de la glotte), comme les cordes des instruments à cordes, produisent des sons lorsqu'elles vibrent (s'entrechoquent rapidement et régulièrement) l'une contre l'autre. Ces sons peuvent varier de hauteur, c'est-à-dire à nouveau de fréquence ou de vitesse de vibration pour signifier une *intonation* pertinente sur un énoncé, indépendamment des mots ou des monèmes qui le composent : « Tu viens. » - « Tu viens ? » - « Tu viens ! » parallèle à « Il fait beau. » - « Il fait beau ? » - « Il fait beau ! »

Les intonations sont par elles-mêmes signifiantes (ce sont des monèmes) : dans toutes les langues – même les langues à tons – une intonation plane indique une information, une intonation montante une question et une intonation descendant brutalement un ordre sec. Dans un débat radiophonique en chinois ou en japonais, on peut ne rien comprendre à l'objet débattu, mais on comprend tout de suite si on est amis ou ennemis, de bonne ou de mauvaise humeur, heureux ou triste, amoureux ou plein de haine, de mépris ou de fiel, d'espérance ou de découragement...

La variation de hauteur des sons, entraînant dans toutes les langues des variations intonatives, et dans les langues à tons seulement, en outre, des tons

distincts, se mesure à la variation de fréquence de la vibration *fondamentale*, les notes de musique.

Pour une même note – que ce soit à la voix ou sur un instrument de musique – il n'y a jamais qu'un fondamental, et toujours les mêmes harmoniques, multiples mathématiques simples dudit fondamental. La différence entre un [a], un [i] et un [u] (les trois pointes du triangle vocalique, universel), par exemple, ne relève nullement d'une variation de la fréquence du *fondamental*. On peut en effet les chanter à toutes les hauteurs qu'on veut ; les enfants, les sopranes, les ténors et les basses peuvent parfaitement émettre les mêmes voyelles sur des notes différentes, séparées par un octave ou davantage encore.

Les voyelles (φωνήεντα *en grec*, uocales *en latin*)

Les différences entre les voyelles ne proviennent pas du fondamental ni des *harmoniques* (qui lui sont liés physiquement : c'est l'ensemble vibrant qui vibre, en entier – *fondamental* – et dans ses deux moitiés, ses trois tiers, ses quatre quarts, etc. – *harmoniques* du fondamental) mais de l'atténuation ou du renforcement de certains harmoniques par les résonateurs variables que constituent l'ouverture des mâchoires, la position de la langue dans la bouche et la position des lèvres, principalement. Les harmoniques renforcés sont appelés *formants*, parce qu'ils forment le spectre, c'est-à-dire le « timbre » propre de chaque voyelle, indépendamment de la fréquence du fondamental : on peut chanter n'importe quelle voyelle sur n'importe quelle note.

Les voyelles dont le timbre (le spectre) change peu ou pas du tout sont appelées pures ou *monophongues*. Celles dont le timbre change beaucoup dans une même syllabe sont appelées diphtongues. Il n'y a pas de *diphtongues* en français actuel ; il ne s'y trouve plus que des voyelles pures. L'anglais de Londres, en revanche, a la plupart de ses voyelles toniques longues d'aperture moyenne diphtonguées : c'est le cas de façon très typique des [e:i] de *hate*, *made*, *lady*, ou des [o:u] ou [ø:u] de *home*, *soul*, *boat*. Peu importe évidemment pour la phonétique l'écriture en une ou plusieurs lettres de ces voyelles selon les actuelles orthographes du français comme de l'anglais. La latin ancien a dû avoir des séquences voyelle + semi-consonne (ou semi-voyelle). Vers la fin de la République, en tout cas pour *au*, la séquence archaïque [α:w], déjà diphtonguée en [α:u] puis [α:o], s'est simplifiée en voyelle pure longue [o:] dans la prononciation populaire : on lit souvent *Clodius* pour *Claudius*. Mais les lettrés ont longtemps conservé la diphtongue [α:u], on l'a vu. Les séquences *ae* [aj] et *oe* [oj] – l'écriture latine elle-même le suggère – d'abord diphtonguées en [æi] puis [e:ɛ] et en [oi] puis [o:ɛ] ont dû monophonguer plus tôt, respectivement en [ɛ:] et [e:]⁷.

Pour les voyelles nasales (*un*, *on*, *in*, *an* en français moderne) l'air sort à la fois par la bouche et le nez.

7. Les détails phonologiques et plus encore phonétiques de ces évolutions restent méconnus, en particulier pour ce qui concerne la quantité du premier élément des diphtongues. Non seulement une brève phonologique (scansion) peut en réalité avoir été une longue phonétique mais, bien plus encore, ne faut-il pas supposer, dans un empire aussi étendu et stratifié socialement que celui de Rome, de très grandes variations ? Le latin parlé par saint Benoît (sans doute proche de Cicéron) aurait-il été compris par un porcher de Numance ou un pêcheur breton, voire napolitain ?

Les consonnes (σύνφωνα, consonantes)

Pour les consonnes **nasales** (*m, n, gn, ng*), l'air sort uniquement par le nez (la bouche est fermée). On peut le vérifier à tout instant en touchant ses narines tandis qu'on prononce ces différents types de sons, ceux de *papa* et *maman* par exemple.

Les consonnes **liquides** sont les *l* et *r* (roulé ou grasseyé) : pour le *l*, l'air sort autour de la langue dont la pointe s'appuie contre le milieu de l'avant du palais ; pour le *r* roulé, la pointe de la langue, à peu près à la même place que pour le *l*, le *t*, le *d* ou le *n*, vient battre plusieurs fois de nouveau contre le milieu de l'avant du palais. Le *l* latin était le même que le *l* français. Le *r* latin était roulé, comme en italien standard, en castillan, en roumain, et comme encore, en Gaule, dans le Rouergue, la Bourgogne et la Wallonie chez les personnes âgées ; c'est encore le *r* de Montréal, et de presque toute l'Afrique francophone. Les chanteurs d'opéra, de *bel canto* et même de variétés ont longtemps gardé le [r] roulé lorsqu'ils chantaient : il est beaucoup plus audible que le [R] grasseyé ou, à fortiori, spirant, uvulaire, « parisien » actuel. Après la Révolution française, le *r* populaire grasseyé, [R], l'a emporté à Paris, puis dans la majeure partie de la France, et jusqu'en Italie du nord (Turin, Milan) et en Allemagne (sauf en Bavière ; ni en Autriche).

Les consonnes **fricatives** ou constrictives naissent du frottement d'une partie quelconque du conduit phonatoire ; elles sont sonores ou voisées si les cordes vocales vibrent en même temps (*v, z, j*), sourdes ou non voisées si les cordes vocales ne vibrent pas (*f, s, ch*).

Enfin les **occlusives** sont produites par la fermeture complète du conduit phonatoire ; elles aussi peuvent être sonores (*b, d, g*) ou sourdes (*p, t, k*). La phase de tenue d'une occlusive sourde est donc un instant de silence : au spectrographe, cette phase apparaît comme un blanc.

Conclusions

Les consonnes latines et françaises sont presque les mêmes : le français y a seulement ajouté les fricatives sonores (*v, z, j*) et les chuintantes (*ch* et *j*).

En revanche, le latin classique ne comptait que les cinq voyelles de l'alphabet latin, *a, e, i, o, u* (longues ou brèves, en théorie...) alors que le français en compte, selon les lieux, les temps et les personnes, de dix à seize, notamment du fait de l'apparition des voyelles palatales aux lèvres arrondies (*u, eu, æu* ou [y], [Ø], [œ] de « pur », « peu », « peur ») et des trois ou quatre voyelles nasales, celles d'« un bon vin blanc », qu'un Parisien sur cinq prononce « in bon vin blanc ».

Le latin et le français sont loin d'exploiter toutes les possibilités phonétiques de l'oreille (audition) et de la voix (phonation) humaines.

À part le français, riche en voyelles, les langues romanes comptent souvent moins de sons (ou plutôt de *phonèmes*, distinctifs) que les langues germaniques, lesquelles en comptent moins que les langues slaves.

Les sons du grec ancien ressemblaient pas mal à ceux du français moderne⁸. Ceux du grec moderne évoquent davantage l'espagnol contemporain. Les phonè-

8. Certes, le grec ancien comptait plusieurs diphtongues, alors que le français, à strictement parler, n'en a pas (songeons à la difficulté, pour un Parisien, de prononcer l'anglais *house*). Toutefois, les diphtongues grecques en [i] n'aurait-elles pas sonnè

mes du japonais peuvent rappeler ceux de l'italien mais avec une voix faible, une prosodie plane et des sons peu articulés presque à l'opposé des coups d'archet ou de trompette du phrasé toscan ou romain.

Les langues à tons sont fondamentalement différentes de toutes celles-ci. Avant d'en identifier les phonèmes et les tons, nous en percevons à peine les sons, lesquels nous paraissent souvent confus, parfois criards, toujours déroutants, « exotiques » – selon nous.

On connaît bien les phonèmes du latin, à toutes les époques.

La prosodie et les sons du latin restent en partie conjecturaux. Mais il est plus qu'excessif, erroné, de croire qu'on n'en sache rien. Les langues romanes (ou néo-latines) se ressemblent beaucoup trop entre elles, même deux mille ans après Cicéron, pour qu'on n'y retrouve la trace sûre de l'ancêtre commun, dont par ailleurs d'innombrables documents écrits – avec le même alphabet ! – et de très nombreuses descriptions, ainsi que de nombreuses transcriptions et emprunts dans d'autres langues, recourent avec certitude les traits essentiels.

Mais aucun de ces savoirs n'impose tel ou tel choix pour prononcer le latin aujourd'hui, notamment quand on le chante.

assez proches de nos *taille - taillis, treille - treillis, bouille - bouilli* ? Jamais un francophone ne semble avoir éprouvé le moindre mal à prononcer [ɔj] ou [oi], c'est-à-dire l'anglais *boy* ou le français *Loïc*.